

Photo
d'identité

RENOUVELLEMENT

Formulaire de demande de renouvellement d'autorisation provisoire de séjour (APS) au titre de la protection temporaire

Tous les renseignements demandés doivent être complétés

Votre état civil

Monsieur Madame

NOM :	PRENOM :
NOM d'USAGE :	
DATE DE NAISSANCE : __/__/____	LIEU DE NAISSANCE :
LIEU DE RESIDENCE EN UKRAINE :	
NATIONALITE :	

veuillez indiquer votre numéro étranger (numéro à 10 chiffres) : _ _ _ _ _

Vos coordonnées en France

ADRESSE
ADRESSE MAIL :
N° DE TELEPHONE : _ _ _ _ _

En cas de changement de situation

Votre situation familiale

Célibataire Marié (e) Concubin (e) Veuf/ve Divorcé/séparé

NOM DU CONJOINT :	PRENOM DU CONJOINT :
DATE DE NAISSANCE DU CONJOINT :	LIEU DE NAISSANCE DU CONJOINT :
NATIONALITE DU CONJOINT :	ADRESSE DE RESIDENCE DU CONJOINT EN UKRAINE :
	ADRESSE DE RESIDENCE ACTUELLE DU CONJOINT (SI DIFFERENTE)
DATE DU MARIAGE :	
DATE DU DECES DU CONJOINT /	
DATE DU DEBUT DU CONCUBINAGE	

Votre conjoint se trouve-t-il sur le territoire français : Oui Non

Si oui, veuillez indiquer son numéro étranger (numéro à 10 chiffres) : _ _ _ _ _

Vos enfants

NOM	PRENOM	NATIONALITE	Date de naissance	SEXE

Votre activité professionnelle

Occupez-vous actuellement un emploi en France ? Oui Non

Si oui :

NOM DE L'EMPLOYEUR ACTUEL :	
ADRESSE DE L'EMPLOYEUR ACTUEL :	

Je soussigné(e) atteste sur l'honneur que les renseignements inscrits sur le présent formulaire sont complets et conformes à la réalité de ma situation personnelle.

Fait à _____ , le _____

Signature du demandeur

Pièces à fournir

- Document justifiant de votre état civil et de votre nationalité (acte d'état civil comme un acte de naissance et de nationalité comme passeport ou carte consulaire) ;
- un justificatif de domicile récent et pérenne sur le territoire français ;
- tout justificatif attestant d'une évolution de votre situation (divorce, séparation, contrat de travail...)
- Votre autorisation provisoire de séjour expirant qui devra être restituée
- Deux photos d'identité

Cadre réservé à l'administration

Éléments complémentaires :

Le demandeur est-il défavorablement connu des services de police ? Oui Non

Le demandeur ou ses enfants mineurs sont-ils en situation de vulnérabilité ou semblent-ils l'être ?
 Oui Non

Si oui, détailler :

Décision :

Le bénéfice de la protection temporaire est reconnu au demandeur et à ses enfants mineurs :
 Oui Non

Observations :